

Déclaration internationale de Montréal sur une société inclusive

5 juin 2001

Congrès International sur une société inclusive
Montréal, Québec, Canada



“Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits” Déclaration Universelle des Droits de l’Homme, article 1

L'égalité d'accès pour tous, à tous les domaines de la vie, est une condition nécessaire pour que soient respectés les droits et la liberté de chacun.

Tendre vers une société inclusive pour tous est le fondement du développement social durable.

La communauté internationale, sous la conduite des Nations Unies, a reconnu la nécessité de mieux garantir cet accès à certaines catégories de citoyens.

Dans plusieurs déclarations intergouvernementales a retenti la voix internationale pour constituer un partenariat entre gouvernements, monde du travail et société civile afin de progresser dans la définition de politiques et de pratiques inclusives.

La conférence internationale "une société inclusive", organisée par le Conseil Canadien de la Réadaptation et du Travail, appelle les gouvernements, le monde des affaires et du travail ainsi que la société civile à s'engager et à progresser dans une conception inclusive de tous les environnements, produits et services.

1. La perspective globale de ce partenariat consiste à identifier et à mettre en œuvre des solutions durables, respectant la sécurité, accessibles, abordables et utilisables avec la participation de chacun.
2. Ce projet oblige donc une concertation générale entre tous les secteurs et les disciplines pour concevoir des stratégies qui incluent tout le monde.
3. Concevoir de façon accessible et inclusive les environnements, les produits et les services, permet d'accroître l'efficacité, de réduire les redondances, de faire des économies et de contribuer au développement du capital culturel, économique et social.
4. Tous les secteurs de la société tirent profit de l'inclusion et sont responsables de la promotion, du suivi et de la conception des projets d'inclusion.
5. La conférence souligne l'importance du rôle des gouvernements pour assurer, faciliter et contrôler la mise en œuvre transparente des politiques inclusives, des programmes et des pratiques.
6. La conférence proclame l'urgence d'inclure les principes de la conception inclusive dans tous les programmes éducatifs et de formation professionnelle.
7. L'impact résultant de cette conférence devrait soutenir les partenariats en-cours et les engagements, pour des solutions, entre les gouvernements, le monde des affaires et du travail et la communauté à tous les niveaux.